

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[165_Lettres du comte de Saint-Aulaire : 1831-1859](#)[Item](#)[Vienne, le 26 janvier 1841, le comte de Saint-Aulaire à François Guizot](#)

Vienne, le 26 janvier 1841, le comte de Saint-Aulaire à François Guizot

Auteurs : Beaupoil, comte de Saint-Aulaire, Louis-Clair de (1778-1854)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

8 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie française](#), [Diplomatie](#), [Diplomatie \(France-Angleterre\)](#), [Diplomatie \(Russie\)](#), [Elections \(Académie\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(Autriche\)](#), [Politique \(France\)](#), [Religion](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1841-01-26

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote6, AN : 163 MI 42 AP 165 Papiers Guizot Bobine Opérateur 26

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Beupoil, comte de Saint-Aulaire, Louis-Clair de (1778-1854), Vienne, le 26 janvier 1841, le comte de Saint-Aulaire à François Guizot, 1841-01-26.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/12/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7368>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Vienne (Autriche)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 26/08/2024 Dernière modification le 08/10/2024

6
1

Mon cher ami; Voici ma réponse à votre
lettre du 13 - M^r de Mott. veut tout
ce que vous voulez en droit. J'en réponds,
mais je ne réponds pas qu'il s'en débelle.
- meut Marché avec nous. - Ma allus, sont
trop d'écarts - J'en ou peut toujours faire
sans dire. J'hy nous il est par son besoin
d. faire pour dire. - Puis M^r de Mott - ou
persistera jamais à vouloir que ce qu'il
parviendra à faire agréer aux autres, et
s'il s. trouve dans la nécessité d. débelle
quelqu'un ou même de L. bromiller arid,
c'est toujours à nous qu'il en donnera la
profession -
Après avoir ainsi fait redire la

l'avis de nos amis, pour de lui je suis sûr
qu'il vous apprécie et admire beaucoup. Et
que son désir est simple de s'entendre avec vous.
Après lui a rapporté sous de nos phrases qu'il
l'ait écrit en lettre, d'or dans son cabinet.

Vous avez dit " que dans l'état de l'Europe
" une bonne politique de conseil est
" allié, particulièrement, le commerce andait
" l'entente générale " ... - - - fait ainsi que
M^r de Metternich - aime à procéder surtout
quand tout le monde est de son avis, à
l'opinion de l'unanimité, il s'est mis à la
tête de la majorité. Mais c'est tout
avec la France, et ne le fera jamais.

Depuis deux mois cependant M^r de
Metternich - toute espèce de résolution est contraindre l'Angleterre
et il serait injuste de ne pas reconnaître
que la conception de l'Egypte n'est pas

est son ouvrage - Dans l'ouvrage j. voir la suite
Le Comte de l'Appuy qu'il nous a écrit dans
cette circonstance que la Russie et l'Angleterre
ne sont pas d'accord, car à tout le
l'Autriche n'auroit pas voulu contre leur
Volonté commune.

Sur questions Religieuses, en France sont
plus favorable que toute autre, a notre
intention avec le Cabinet ci - j'ai écrit
le sujet dans ma dépêche - j. n'y ai pas
parlé d'une autre affaire que j. Nos griefs
avec l'ingratitude - celle de Suisse - M. de
Mott - n'en occupent que nous mais pas dit
son dernier Mot - j. Neulin savoir s'il se
croit un droit acquis a garantir l'établissement
catholique dans les lieux baillages - j'ai
besoin pour régler avec l'Angleterre de terminer
Nos intentions - j. n'y ai pas dit

Je vis l'Abordage.

Les fortifications de Paris sont très fortes, l'ont été
«Perles» mais Académiquement. Et l'on ne
pretend a intervenir autrement dans la Discus-
sion — Pour ma part j. reste ap-
premier quant au mérite Strategique de
la mesure. mais si elle est faite sans en
éprouver un dommage. tel, par exemple
imputera l'erreur non pas a une appréciation
conscientieuse de l'utilité ou de la nuisance
de la chose, mais a l'impossibilité ou non
d'en tirer un avantage de nous mettre d'accord
pour toute l'attention grande et difficile.

La possibilité de la guerre ne se présente
plus ici a aucun aspect — Dans les Exposés
de Polier que M. de Mett. l'Etat de Paris
j. me laisse l'autre jour qu'on de nos
collègues avait parlé de légèreté d'attributions

6
1845

Il faut renforcer la garnison de Mayence
 M. de Witt. S'attendant qu'un tel bruit
 ne donnera quelque crédit en haut lieu.
 Et on a attendu de Rouveau à cette occasion
 que par un soldat Autrichien ou
 Prussien n'aurait changé de place.

J'ai donc envoyé cette expédition par M.
 de la Roche en de mes attachés. Je vous prie
 de me faire porter votre réponse par M. de
 Calleyrand qui attend vos ordres.

Je vous remercie sincèrement pour
 l'Académie. Mon cher ami, vos bonnes
 intentions pour moi étoient connues. Et
 je sais que ils ont contribué à mon bien
 dont je jouis avec beaucoup de plaisir.
 Je n'en ai pourtant plus que je me suis.

Voilà car le P.^{me} hier papi de son son
doinat fort différent du Peter ma d'après
plus que tous les autres ensemble

J. ne vous parle point de ce qui me
tâche. Je laisse à votre femme. Et
encore n'est-il pas bien mécontents quelle
intention — Peter bon et ancien
amitié n'a nul besoin Peter. M. Peter.
Je le sais de tout. Et vous savez bien
aussi j'espère que je suis à vous de tout
et de tout.

Vendredi 26. Janvier 1841. P. Paulard

P. S. en outre

M. de Metz - ne me pas laissez pour l'officier
Suisse le capitaine sur lequel je compte. Il est
au P. Appony qui vous montrera les intentions

4
envoyé au Sr. D. Dombelle - Il est positif que le
parté fédéral est Vain, qu'il est plus sous la
garantie des cinquante signataires, de traits
de Vienne. Et bien qu'il n'y ait pas un article
positif pour le libre, saillay, que pour
Porentruy, cependant la circonstance que le
territoire, ~~est~~ est cédé par l'Autriche et que
les conditions suppriment l'existence de sa fondation
donne une position spéciale à cette principauté
dans la question - Aussi M. D. Mett. est
il disposé à agir vivement, mais il voudrait
aussi agir de concert avec nous, et il sent que
notre position n'est pas aussi libre que la
Suisse-Romane en obtenant de nous des concessions
si dans une certaine mesure nous nous
appuyons à lui - La Suisse la Prop. et tous
les cinquante limitrophes de la Suisse
font apparemment, et je regarderais comme
un grand malheur que nous fussions basés

l'affaire
Il sent
instructions

obligé d'accepter cette détestable clientèle
sans que je ne pourrais rien pour dit. à
sujet que vous me laissez m'occuper que
moi. je finis donc plus amicalement
embrassant.

6
(2015)